

Commission Départementale du Statut des Educateurs



Date de la réunion : MARDI 15 FEVRIER 2022
N° de réunion : 2022/1

DISTANCIEL EN VISIO ZOOM

Animateur : Christian PORNIN

Présents : Farid GUERFI (Comité directeur), Mathieu PASQUIER,

Excusé : Gérard DELORME (Comité directeur),

Absent : Patrick CHAUVET

- **Courriers de la commission de Discipline « Jeunes »**

DOSSIER n°7-7 du 11/01/2022 CHAMPIONNAT U14 D1 Match n°23428758 du 13/11/2021
ANTONY FOOT 1 / MEUDON AS 2

La commission prend note

DOSSIER n°16-4 du 25/01/2022 CHAMPIONNAT U18 D1 Match n°23431156 du 12/12/2021
BOULOGNE BILLANCOURT AC 2 / ISSY les MOULINEAUX FC 3

La commission demande à l'éducateur désigné M. KHALFALLAH Nadir les motifs de son inscription sur la feuille de match alors qu'il n'est pas présent. Voir PV Commission Discipline « Jeunes » du 25 Janvier 2022.

- **Courrier de l'AS MEUDON relatif au PV de notre dernière commission.**

U14 MEUDON AS :

J6 du 27 novembre : Absence de Jason GONCALVES BORGES, présence sur le banc de HIDOUCI Florian qui est titulaire du diplôme requis.

Projet d'identification de l'éducateur sur le banc :

Le comité directeur donne une suite favorable à la proposition sur la catégorie seniors D1 pour expérimentation.

les badges n'ont pu être remis aux éducateurs le 15 janvier à 10h30, le district ne pouvant accueillir du

public.

Les éducateurs désignés en charge des équipes Seniors D1 seront invités, dès que possible.

La commission rappelle aux clubs l'article :

11.3.4 - Les clubs disputant le Championnat Seniors de Régional 1 et régional 2 ont pour régulariser leur situation un délai de trente jours francs à partir de la date du premier match de leur championnat. Ce délai est de 60 jours pour les autres Championnats visés à l'alinéa 3.1 ci-dessus.

Ceux qui n'ont pas désigné d'éducateur du niveau demandé ou ceux dont l'éducateur n'est pas titulaire de la licence correspondante, sont pénalisés en plus des amendes prévues à l'alinéa 3.3, par la perte d'un point pour chacune des rencontres de championnat disputées après expiration du délai dans les conditions prévues à l'alinéa 3.6 ci-dessous.

.....

11.3.6 - Pour l'application de la sanction sportive visée à l'alinéa 3.4 ci-dessus, la Commission Régionale du Statut des Éducateurs et Entraîneurs du Football procède de la manière suivante :
- envoi d'un courrier électronique avec accusé de réception ou d'une lettre recommandée avec avis de réception au club l'avisant de l'irrégularité constatée de sa situation.
- A partir de la date de présentation de la mise en demeure par courrier électronique avec accusé de réception ou par lettre recommandée avec avis de réception, envoyé(e) à l'expiration du délai de 60 jours (30 jours francs pour les clubs disputant le Championnat Seniors de régional 1 et régional 2), la Commission Régionale du Statut des Éducateurs et Entraîneurs du Football transmet à la Commission d'Organisation compétente pour amputation d'un point par match disputé en situation irrégulière. Par contre les amendes sont perçues sans formalité préalable par le Service Financier.

D1 Seniors Diplôme requis : CFF3 ou animateur sénior

• **ES NANTERRE :**

L'éducateur désigné est M. Vincent GURAS dans un courrier du club du 26 novembre 2021.

Sur les feuilles des matchs de 2022, l'éducateur inscrit sur la feuille de match est M. Badis LEBIHI, M. Vincent GURAS apparaissant comme dirigeant. La commission demande au club de l'ES NANTERRE de lui en fournir des explications.

• **COURBEVOIE SPORTS :**

J9 du 16 Janvier 2022 Absence sur la feuille de match de M. AGUINI Nordine.

Présence comme éducateur de M. MESBAHI Abdelkader, titulaire du BEF.

D1 U18 Diplôme requis : CFF3 ou Initiateur 2

• **GARENNE COLOMBES AF :**

J8 : Absence Roman DETAILLE, présence de Gilberto DANON titulaire du diplôme requis

J9 : Absence Roman DETAILLE, présence de Sébastien PENDOLA, titulaire du diplôme requis

J10 : Absence Roman DETAILLE, présence de William FAUSTINO qui ne possède pas le diplôme requis.

J11 : Absence Roman DETAILLE, présence de Sébastien PENDOLA, titulaire du diplôme requis

J17 : Absence Romane DETAILLE, présence de Bernard titulaire du diplôme requis

J18 : Absence Roman DETAILLE, présence de Stéphane SUIRE, titulaire du diplôme requis

- **ISSY LES MOULINEAUX :**

J8 : Nadir KHALFALLAH est l'éducateur désigné, il est indiqué sur la feuille de match mais non présent sur la rencontre (cf PV commission discipline « Jeunes » du 25/01/2022)

J9 : absence de Nadir KHALFALLAH, présence sur le banc de Ismaël DIOMANDE qui ne possède pas le diplôme requis

J10 : absence de Nadir KHALFALLAH, présence sur le banc de Ismaël DIOMANDE qui ne possède pas le diplôme requis

J17 : Absence de Nadir KHALFALLAH, présence sur le banc de Yacine FERHANE qui ne possède pas le diplôme requis

J18 : Absence de Nadir KHALFALLAH, présence sur le banc de Yacine FERHANE qui ne possède pas le diplôme requis

- **NANTERRE ES :**

J17 : Absence de Stéphane GODAILLER, présence sur le banc de Ousmane DIABY, titulaire du diplôme requis

J18 : Absence de Stéphane GODAILLER, présence sur le banc de Oumarou DIABY, titulaire du diplôme requis

- **ST CLOUD :**

J18 : Absence de Nabil BELAHCENE, présence sur le banc de Ludovic LE CHEQUER qui ne possède pas le diplôme requis

- **PUTEAUX CSM :**

J8 : Absence de Stéphane MORANT WUTA, présence sur le banc de Nabil SLAMA titulaire du diplôme requis

J9 : Absence de Stéphane MORANT WUTA, présence sur le banc de Nabil SLAMA titulaire du diplôme requis

J10 : Absence de Stéphane MORANT WUTA, présence sur le banc de Nabil SLAMA titulaire du diplôme requis

J11 : Absence de Stéphane MORANT WUTA, présence sur le banc de Nabil SLAMA titulaire du diplôme requis

J17 : Absence de Stéphane MORANT WUTA, présence sur le banc de Nabil SLAMA titulaire du diplôme requis

J18 : Absence de Stéphane MORANT WUTA, présence sur le banc de Brahim MAGHRICI, titulaire du diplôme requis

- **ACBB :**

J8 : Absence de Abdoulaye TALL, présence sur le banc de Gilles BIBE, titulaire du diplôme requis

J11 : Absence de Abdoulaye TALL, présence sur le banc de Laurent ROYER, titulaire du diplôme requis

D1 U16 Diplôme requis : CFF3 ou Initiateur 2

- **CSM GENNEVILLIERS**

J8 du 12 décembre : Absence de Didier POGGI. Présence sur le banc de Youssef EL KIHAL ne possédant pas le diplôme requis, et titulaire d'une licence Dirigeant.

J9 du 16 janvier : Absence de Didier POGGI. Présence sur le banc de Youssef EL KIHAL ne possédant pas le diplôme requis, et titulaire d'une licence Dirigeant.

J10 du 23 janvier : Absence de Didier POGGI. Présence sur le banc de Youssef EL KIHAL ne possédant pas le diplôme requis, et titulaire d'une licence Dirigeant.

J11 du 9 janvier : Absence de Didier POGGI. Présence sur le banc de Youssef EL KIHAL ne possédant pas le diplôme requis, et titulaire d'une licence Dirigeant.

J19 du 6 février : Absence de Didier POGGI. Présence sur le banc de Youssef EL KIHAL ne possédant pas le diplôme requis, et titulaire d'une licence Dirigeant.

J17 du 13 février : Absence de Didier POGGI. Présence sur le banc de Youssef EL KIHAL ne possédant pas le diplôme requis, et titulaire d'une licence Dirigeant.

- **NEUILLY OLYMPIQUE**

J8 du 12 décembre : Absence de l'éducateur désigné Louis MAKONGUE BEBEY. Présence sur le banc de Frank MORVILLE qui possède le diplôme requis.

- **FC SAINT CLOUD :**

J9 du 16 janvier : Absence de Alexis NEVEUR, présence sur le banc de LOISON William possédant le diplôme requis.

J11 du 23 janvier : Absence de Alexis NEVEUR, présence sur le banc de LOISON William possédant le diplôme requis.

- **LEVALLOIS SC :**

J9 du 16 janvier : Absence sur le banc de Svebrenko REPCIC. Présence sur le banc de Ladjy SY titulaire du diplôme requis.

- **FC ASNIERES :**

J11 du 9 janvier : Absence de l'éducateur désigné Yacine FOUGHALIA. Présence sur le banc de M. Olivier AUGUSTIN qui possède le diplôme requis.

D1 U14 : Diplôme requis : CFF2 ou Initiateur 2

- **ANTONY SPORT EVOLUTION : SUSPENSION DE M. DAOUD Mohamed, Absence de désignation de l'éducateur le remplaçant par le club**

J8 8 janvier 2022 : Présence sur le banc de M. GAUDUEL David qui possède le diplôme requis.

J9 14 janvier 2022 : Présence sur le banc de M. GRANDVAUX Jean Philippe qui ne possède pas de diplôme d'éducateur, IL EST DIRIGEANT.

J11 5 février 2022 : Présence sur le banc de M. GORCE Christophe qui ne possède pas le diplôme d'éducateur requis, il est titulaire du CCF1.

Le diplôme demandé en U14 est le CFF2 ou Initiateur 2

- **AC BOULOGNE BILLANCOURT :**

J11 5 février 2022 : Absence de M. WAENGENE Hoe, éducateur désigné. Présence de M. BIBE Gilles sur le banc qui possède le diplôme requis.

Cette absence est la 5^{ème} depuis le début de la saison.

- **CSM GENNEVILLIERS :**

J11 5 février 2022 : Absence de KODAD Amar, présence sur le banc de BOUOUNI Marwane titulaire du diplôme requis (BMF).

- **JS SURESNES :**

J11 5 février 2022 : Absence de ARIANO Mehdi, présence sur le banc de WOJTYNA Piotr, titulaire du diplôme requis. (BEF)

Prochaine réunion de la Commission fixée au **LUNDI 11 AVRIL A 14 H00 AU DISTRICT 92**

Le secrétaire de séance
Mathieu PASQUIER

L'animateur
Christian PORNIN